

Activité et retraite : l'engagement des européens entre 2004 et 2010

Jim Ogg et Sylvie Renaut, Unité de recherche sur le vieillissement, Direction Statistiques, Prospective et Recherche, Caisse nationale d'assurance vieillesse

Résumé

A travers sa politique de promotion du « vieillissement actif », la commission européenne estime que les retraités « possèdent un savoir et une expérience inestimables, du temps et de l'énergie à revendre et des ressources financières propres, qu'elles peuvent mettre au service des sociétés modernes en tant que citoyens, bénévoles, travailleurs, membres de la famille et consommateurs » (Age Platform Europe, p. 8). L'objectif de cette contribution est de mieux repérer les interactions entre « activité » et « retraite » et comprendre comment l'activité au-delà de la retraite diffère selon le type d'occupation, les caractéristiques individuelles, le contexte culturel et institutionnel des pays européens.

Les données transversales de trois vagues de l'enquête SHARE (W1, W2, W4), entre 2004 et 2010, sont mobilisées pour observer l'évolution tendancielle en 6 ans des différents types d'activité avant et après la retraite : l'activité rémunérée à la retraite ; la participation à la vie associative ; le bénévolat ; le suivi de cours ou formation. Des analyses multivariées sont utilisées pour examiner les caractéristiques individuelles et contextuelles associées avec la probabilité d'exercer une des quatre activités.

On observe une certaine proximité des comportements entre actifs et retraités pour la vie associative et le bénévolat tandis que la formation, plus fréquente pour les personnes en emploi, est beaucoup plus régulière au moment de la retraite. Les politiques et les situations économiques qui favorisent le maintien en emploi avec la possibilité de rester actif plus longtemps sur le marché du travail semblent stimuler la reprise d'une activité professionnelle pour les retraités. Cependant, travailler après la retraite est un phénomène qui, jusqu'à présent en Europe, concerne davantage les activités intellectuelles et les professions exigeantes en termes de connaissances et d'expertises particulières. Le cumul emploi-retraite apparaît moins lié au besoin de travailler pour financer sa retraite, les retraités pauvres ou les plus modestes n'ayant pas la capacité d'échanger leur force de travail sur un marché de l'emploi dont ils ont parfois été exclus. Si cette situation se confirme, l'Europe pourrait connaître un accroissement des inégalités intra-générationnelles parmi les jeunes retraités, avec d'un côté ceux qui ont la possibilité de travailler plus longtemps et de « vieillir actif » et ceux qui pourraient avoir besoin de travailler pour un complément de revenu mais qui n'ont pas cette possibilité de choix sur un marché sénior spécialisée.

Référence : Age Platform Europe, 2011. *Comment promouvoir le vieillissement actif en Europe Soutien de l'Union européenne aux acteurs locaux et régionaux*. Union européenne comité des régions, Bruxelles.

Mots-clefs

Activité ; retraite ; travail ; bénévolat ; vie associative ; formation ; Europe

Classification JEL